

www.lemedium.info

LE MEDIUM

Hebdomadaire d'Informations #

Société - Politique - Economie - Développement - Culture

N° 0495 du 05 au 11 Avril 2022- Prix : 250 F CFA

VIE CHÈRE :

Batterie de mesures du gouvernement pour y faire face

P.3



Le ministre Adédzé Kodzo, en charge du Commerce

DÉVELOPPEMENT / TICAD8 :

L'appel "pressant" de Sandra Johnson pour l'annulation de la dette et la réallocation des DST

P.4



Mme Sandra Ablamba Johnson, Ministre-SG de la Présidence de la République

SPORT/ FTF :

Hervé Tété Gagnon AGBODAN est le nouveau Secrétaire Général

P.2



Hervé Agbodan, nouveau SG de la FTF.

SANTÉ :

200 structures de soins de santé primaires construites en 2021

P.5



Un centre de santé

EmploiTogo.com

Des annonces, des offres d'emploi, une banque de Cvs, des formations.

Journalemploi.com Tel 22 20 05 53

Météo du jour

Matin:
Partiellement couvert
32°C

Après-midi:
Partiellement couvert
27°C



Editorial :

Sur le même pied d'égalité

Humains, nous vivons et définissons une société. Cette société, qui nous a vus naitre et qui assurément nous verra partir un jour.

Humains que nous sommes, malheureusement nous aimons vivre avec les complications et pourrir la vie à nos prochains, gratuitement très souvent. Est-ce l'humanité qui nous demande d'agir et de réagir ainsi ? Nous ne le pensons pas ! Méchants, aigris, sournois, égoïstes, rancuniers que nous sommes, nous laissons de côté toute courtoisie et respect pour exploiter notre prochain, même le ridiculiser aux yeux du monde. Et tristement, nous en sommes fiers.

N'occultons pas que personne n'aime se sentir exploité. Et pour ce faire, nous devons traiter autrui comme nous souhaiterions que l'on nous traite, et surtout n'essayons pas systématiquement, de tirer profit de nos relations. Une relation bien construite sert toujours à long terme, car nous ne savons pas sur qui ou quoi nous tomberons à l'avenir. Alors autant être respectueux et honnête. Et comme le dit Donald Tubesnig, " Traitez chacun avec autant de courtoisie, de respect et d'intérêt que si c'était un invité important ".

J'ai dit !

Crédo TETTEH

SPORT/ FTF :

Hervé Tété Gagnon AGBODAN est le nouveau Secrétaire Général

Sans surprise, Hervé Tété AGBODAN est le nouveau Secrétaire Général de la Fédération Togolaise de Football (FTF). La nouvelle a été publiée ce 31 mars 2022 sur le site officiel de l'instance dirigeante du football togolais.



Hervé Tété Agbodan, nouveau SG de la FTF

Travailleur, rigoureux et discret, il a su s'imposer par le travail et gagner la confiance de l'actuel bureau exécutif ce qui lui a valu cette nomination.

Qui est Hervé Tété Gagnon AGBODAN ?

Nanti d'une Maîtrise en droit public de l'Université du Bénin et d'un diplôme en Management de développement de l'Institut Supérieur de Management et de Développement (ISMAD), Hervé Tété AGBODAN possède également un diplôme en gestion des organisations sportives olympiques, délivré par le CNO Togo et la Solidarité olympique.

En février 2021, il décrocha, avec succès le certificat sanctionnant les cours du Programme Exécutif de Football de la FIFA et du CIES, organisés en collaboration avec l'Université Cheick Anta Diop de Dakar au Sénégal.

" Hervé est la colonne vertébrale de la FTF depuis le temps de Gabriel Améyi jusqu'à présent, donc sa nomination aujourd'hui à ce poste n'est pas une surprise ; je pense plutôt un mérite et une reconnaissance de ses patrons à son égard ", a laissé entendre un ancien président de club qui a préféré garder l'anonymat.

Notons que Hervé Agbodan livre aussi son expertise autour du Management du football dans la sous-région ouest-africaine auprès de différentes structures.

Joins au téléphone, Hervé Agbodan déclare " je dis un sincère merci à mes patrons qui ont, une fois encore, placé leurs confiances en ma modeste personne ; le travail, nous le faisons déjà " a-t-il déclaré, quelques minutes après la publication de la décision sur le site de la FTF.

Il est responsable Administratif et Juridique depuis 7 ans. Il a successivement occupé les postes de chargé de communication et de Manager licences CAF. Il avait déjà assuré l'intérim du poste de SG de la FTF au moins à deux reprises.

Dodo ABALO

Togocom
TOGOCEL | TOGO TELECOM
Filiales du Groupe Togocom

INFORMATION À LA CLIENTÈLE

Dans le cadre de l'évolution technologique de ses services d'Internet, TOGO TELECOM informe son aimable clientèle **qu'à partir du 15/04/2022, le service Internet via les technologies WIMAX ne sera plus disponible.**

Afin de permettre aux clients concernés de continuer de bénéficier de la connexion Internet Haut Débit, TOGO TELECOM met à leur disposition ses **services fibres** et la **Rapid Box 5G** plus avantageuses comme **offres de remplacement,** selon la zone géographique de résidence.

Pour en savoir plus, **contactez le Service Clientèle au 888/119** (disponible 7 jours sur 7 de 7h à 21h).

L'Équipe TOGOCOM.

N.B : Les clients concernés sont informés de leur droit de dénoncer le contrat en cours sans pénalité, dans les 15 jours à compter de la réception de la présente information.

TOGO TELECOM rappelle à la clientèle concernée que l'utilisation ou l'exploitation des offres, produits et services de TOGO TELECOM confirme sa prise de connaissance et son acceptation des Conditions Générales en vigueur au moment de l'utilisation/l'adhésion.

Place de la Réconciliation – (Quartier Atchanté)
Boite postale : 333 – Lomé – Togo
Avancer. Pour vous. Pour Tous.

Téléphone : +228 22 53 44 01
E-mail : spdgtgt@togotelecom.tg
Site web : togocom.tg

LE MEDIUM
Hebdomadaire d'informations

Récépissé
N°0062/12/05/99/0465/29/10/12/HAAC
Adresse :
893, rue 19 Saint Joseph
01 BP : 450 Lomé
Tél : +228 91538081
Courriel : lemedium2013@yahoo.fr
Maison de la Presse,Casier N° 78
N°RCCM : TG-LOM 2015A6516
NIF : 1000480972
N°CFE : 7966PP2015/2015

Directeur de la Publication :
CRÉDO ADJÉ K. TETTEH
Directeur de la Rédaction :
Ali SAMBA
Rédaction :
Crédo TETTEH
Ali SAMBA
Infographie : JPB
Crédit Photos: KEKERE Razak
Impression : SDR
Tirage : 2.500 exemplaires
Distribution: Dodo Abalo (**90 97 52 56**)

TOGOSTARTUP.COM
Nous aidons les entrepreneurs à vendre ou à transmettre leurs entreprises à d'autres entrepreneurs. Vous allez prendre votre retraite, voyager, vendre votre fonds de commerce, nous sommes là pour vous trouver des repreneurs fiables.
Whatsapp : 91 06 88 07 - 9612 04 24

EMPLOITOGO.COM
PUBLIER VOS OFFRES D'EMPLOI ET RECRUTER LE MEILLEUR CANDIDAT SUR EMPLOITOGO.COM
PRIX D'UNE ANNONCE : 10 000 FCFA
Whatsapp : 91 06 88 07 - 9612 04 24
Payement par tmoney ou flooz
info@sogesti.net

EMPLOIENPOCHE.COM
PUBLIER VOS APPELS D'OFFRES, VOS MARCHES PUBLICS -INSCRIPTION COMME PRESTATAIRE
PRIX D'UNE ANNONCE : 10 000 FCFA
Whatsapp : 91 06 88 07 - 9612 04 24
Payement par tmoney ou flooz
info@sogesti.net

SOGESTI REVENDEUR DES LOGICIELS SAGE
Nos consultants certifiés SAGE mettront leur expérience et leur savoir-faire à votre service pour vous accompagner dans tous vos projets. Du commercial, au consultant en passant par votre chef de projet dédié, vos interlocuteurs clés assurent l'installation, le paramétrage personnalisé, la formation, le support technique ainsi que la maintenance de votre système de gestion Sage.
Sage compta monoposte à partir 600 000 FCFA
sage gescom à partir de 600 000FCFA
sage paie rh à partir de 800 000 FCFA
Pour les installations et formations, merci de nous contacter:
NOUS JOINDRE SOGESTI GROUP
139 RUE VANLARE FACE CSTT
Whatsapp : 91 06 88 07 - 96 12 04 24
info@sogesti.net

VIE CHERE :

Batterie de mesures du gouvernement pour y faire face

Le 29 Mars dernier, le gouvernement a procédé à une hausse des prix des produits pétroliers. Selon les explications du ministre du commerce, le gouvernement était obligé de le faire, car ne pouvant plus résister aux prix à l'international du baril de pétrole, qui a atteint des sommets.

Par Ali SAMBA



Kodzo Adédzé, ministre du Commerce et de la prmotion de la consommation locale

Si les Togolais dans leur ensemble n'ont pas rouspété comme dans le passé, c'est qu'ils ont compris que le gouvernement ne pouvait en faire autrement. Ainsi, le litre du super sans plomb passe de 505 FCFA à 595 FCFA ; Le gas-oil subit une hausse de 85FCFA pour atteindre 605FCFA ; le pétrole se vendra désormais à 550 FCFA contre 400 FCFA, auparavant. Le prix du gaz domestique restera le même, soit 520 FCFA le kg.

Subventions et interdiction d'exportation

De plus, comme l'a indiqué le gouvernement, les nouveaux prix sont toujours subventionnés, autrement le prix du litre du super sans plomb et du pétrole serait au-delà de 700 F CFA et 800 CFA. L'Etat poursuivra les subventions qui s'élèveront à 3, 2 milliards FCFA par mois.

Dans les détails, sans cette subvention, les prix auraient augmenté de 267 FCFA, pour le super, au lieu de 90 FCFA et 407 FCFA pour le pétrole, au lieu de 150 FCFA. Ce qui traduit une augmentation de 18 et 38% contre 53 et 102%, si les prix réels étaient maintenus. Les prix réels devraient être respectivement de 772 FCFA, pour le super et 807 FCFA pour le pétrole.

La situation de guerre en Ukraine et ses conséquences n'arrangent pas les choses pour tous les pays du monde qui peinent à se relever des conséquences de la crise sanitaire. Tous les pays de la sous-région ont déjà ajusté plus d'une fois déjà le prix du litre d'essence à la pompe.

Au Togo, il est resté figé depuis le mois de Juin 2021.

Le gouvernement se dit conscient que cette nouvelle hausse va rajouter une couche à la vie chère, qui sévit dans le pays depuis quelques temps. Pour ce faire, des mesures d'accompagnement sont envisagées pour que la situation ne s'empire pour les consommateurs. Pour l'heure, il se peut que le montant de la TVM soit un peu allégé pour les transporteurs. Une semaine déjà que la mesure est attendue.

Quoiqu'il en soit, le ministre du commerce rappelle que le gouvernement a toujours participé au maintien des prix bas dans le pays à coup de grosses subventions variées : 29 milliards FCFA de subventions pour les produits pétroliers et le gaz domestique entre 2020-2022 ; 6 milliards FCFA pour le maintien des prix du pain de 2019 à 2021 ; 31 500 tonnes de riz pour une valeur de plus de 10 milliards de FCFA ; l'exonération du paiement de la TVA sur le riz, évaluée à 4,7 milliards FCFA en 2021.

Il faut ajouter des mesures sociales, comme la réduction des frais de raccordement à l'eau potable, pour les ménages les plus vulnérables ; la régulation de l'exportation des produits de grande consommation, notamment le maïs, le sorgho, le mil, le haricot, le riz, l'igname, le manioc et les farines du manioc depuis juin 2021 ; l'exonération de tous droits et taxes sur les engrais, au profit des producteurs locaux, et de tous droits et taxes sur les véhicules et camions neufs et la gratuité des frais de scolarité dans l'enseignement secondaire, Elles participent à atténuer les effets de la vie chère.

Pour cette année , on note déjà la subvention du sac de 50 kg d'engrais pour la campagne agricole 2021-2022 ; la lutte contre la contrebande, afin d'assurer la disponibilité des engrais nécessaires pour satisfaire les besoins des agriculteurs ; la mise sur les marchés des stocks de sécurité de céréales, notamment le maïs, le sorgho, le mil et le riz ; la restriction des exportations de certains produits de grande consommation, comme le maïs, le sorgho, le mil, le haricot, le riz, l'igname, le manioc et les farines du manioc.

Les propositions des associations des consommateurs

Aux lendemains de l'effectivité de la hausse des prix, l'Association togolaise des consommateurs (ATC) a fait ses propositions au gouvernement.

Dans un communiqué, l'ATC estime que, quoique le gouvernement explique cette augmentation par le fait que le prix du baril du pétrole a connu une hausse exponentielle sur le marché international, elle regrette que cette hausse soit très élevée par rapport au pouvoir d'achat du consommateur Togolais. Pour aider les consommateurs, l'ATC demande au gouvernement de : prendre rapidement des mesures d'accompagnement en vue d'aider les consommateurs vulnérables qui seront touchées par cette augmentation des prix des produits pétroliers ; procéder à la diminution ou à la suppression temporaire de certaines taxes sur certains produits et services ; engager rapidement des discussions avec les syndicats des transporteurs pour le respect des tarifs officiels par les conducteurs de taxi, des transports en commun et de taxi-moto, procéder à l'ouverture des frontières terrestres, afin de faciliter la circulation des biens, des personnes et du trafic commercial ; accentuer les contrôles de l'application des prix dans le circuit commercial afin de stopper les spéculations et pénuries artificielles entretenues par certains commerçants véreux, accentuer les cadres de discussion, avec tous les acteurs concernés, en vue de trouver des alternatives pouvant améliorer le panier de la ménagère et le pouvoir d'achat des citoyens des consommateurs ; établir la Commission nationale contre la vie chère, afin qu'elle reprenne ces activités.

Selon l'organisation de défense des consommateurs, ces différentes propositions auront l'effet d'amoindrir l'impact négatif de cette décision sur le quotidien de la population.

D'autres organisations de défenses des droits humains et de consommateurs, dont la ligue des consommateurs du Togo (LCT), demandent au gouvernement d'adopter des mesures d'accompagnement idoines, proportionnelles et contextualisées, afin d'atténuer les effets de la vie chère, notamment par l'exonération des taxes pour les revendeuses et leur limitation au seul jour de la semaine où s'anime le marché ; la suppression des frais des péages pour les engins à deux roues, et les rendre journaliers pour tous les autres engins ; l'incitation des employeurs, des entreprises du secteur parapublic à entrer en discussions avec les syndicats de base pour le réajustement de leurs salaires, par rapport à la vie ***chère.***

SECURITE ALIMENTAIRE :

L'ANSAT au secours des paysans

Depuis le début de l'année, l'Agence nationale de la sécurité alimentaire au Togo (Ansat) arpente les différentes régions du Togo pour refaire le stock des produits céréaliers. Des centaines de tonnes de maïs ou de riz sont achetées aux agriculteurs, qui n'en demandaient pas mieux.



Col Ouro Koura Agadazi, DG de l'ANSAT

Ces opérations d'achat de l'ANSAT permettent aux paysans de se mettre à l'abri en cette période de soudure et en même temps de renflouer les magasins de stockage en vue des jours critiques. Car, depuis sa création en 2008, elle vient constamment en aide à la population en période de crise ou d'instabilité socioéconomique, comme ce fut le cas avec la covid-19 ou récemment en 2021, face à la cherté des denrées.

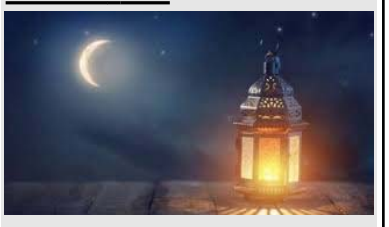
Compte tenu de la vie chère qui sévit dans le pays, avec le bol de maïs qui frôle déjà les 1000 F CFA, certaines personnes demandent que le stock de l'ANSAT soit mis à leur disposition en vue d'atténuer les effets néfastes de cette hausse sur les populations.

Il n'y a pas longtemps, en juin 2021, l'Ansat a lancé une campagne de vente des produits céréaliers pour lutter contre la flambée

Suite à la page 6

Zozo

DÉBUT DU MOIS DE RAMADAN 2022 : LE PRÉSIDENT FAURE DE CŒUR AVEC LA COMMUNAUTÉ MUSULMANE DU TOGO



La communauté musulmane du monde entier, en général, et celle du Togo, en particulier, a démarré le vendredi 1er avril dernier, le mois saint de Ramadan. Une occasion pour les fidèles de Mohamet d'accomplir, un mois durant, le veut du prophète, celui du jeûne, l'un des principaux piliers de l'Islam.

Depuis le début du weekend, la communauté musulmane du Togo a entamé le mois saint par excellence, le Ramadan. Seul mois dont le nom figure dans le Coran, Ramadan est pour le musulman, le mois traditionnel de jeûne, divers privations et d'autres recommandations telles que faire la charité, accomplir des prières surérogatoires pendant le Ramadan qui est un acte de foi et efface les péchés, lire le Saint Coran, etc.

Le mois de Ramadan, période de foi et de rémission de péchés, a été institué en 624, soit l'an 2 de l'Hégire. Il est une prescription coranique et se déroule le 9ème mois du calendrier Hégire. Durant les nuits de Ramadan, on observe une pratique soutenue qu'est la prière.

" Toute bonne action que les fils d'Adam accomplissent, ils la font pour eux-mêmes. Excepté le jeûne, lequel est pour Moi, et c'est Moi qui le rétribue. Le jeûneur éprouve deux joies : l'une au moment légal de l'iftâr (fin du jeûne) où il se met à manger et à boire, l'autre, lorsqu'il Me rencontre et que Je le fais entrer au Paradis. ", a dit le Prophète.

Notons qu'au démarrage de cette période de foi, le Président Faure Gnassingbé a exprimé ses vœux à nos compatriotes musulmans. " Je souhaite un mois béni du Ramadan à tous nos compatriotes musulmans. Puissent ces moments de piété et de prières concourir à la consolidation de la paix, de l'harmonie sociale et de la solidarité dans notre pays. ", a-t-il dit.

Rappelons que le Ramadan prend fin le 02 mai prochain.

@macite.info

LA SITUATION SE DÉGRADE



La mission de l'ONU au Mali, Minusma, se dit 'préoccupée' par la dégradation de la situation sécuritaire dans la région des trois frontières (Mali, Burkina Faso et Niger) et son impact sur les populations civiles.

La situation sécuritaire dans cette zone, souligne la Minusma dans un communiqué s'est 'considérablement dégradée' au cours des dernières semaines, notamment dans les localités telles que Tessit, Talataye, Ansongo et la région de Ménaka.

Un contingent togolais est présent au Mali au sein de cette Force. Les Casques bleus sont notamment déployés à Ménaka.

Source : © Republicoftogo.com

ZOZO

PAS D'AMALGAME

Du fait de leur grève des 24 et 25 Mars, 137 enseignants membre du syndicat des enseignants du Togo (SET) ont été redéployés dans l'administration publique. C'est une mesure administrative disciplinaire les mutant d'un cadre de fonctionnaires à autre en raison de leur agissement qui est contraire à l'éthique de la profession d'enseignant qui requiert un comportement exemplaire.
En effet, de par leur agissement, les membres du syndicat des enseignants du Togo mettaient en danger l'école togolaise.
D'abord, l'autorité ne leur reconnait pas une légalité car nulle part, le SET n'est enregistré comme tel au regard des textes en vigueur dans le pays. Ce fait a été maints fois rappeler aux dirigeants de ce syndicat qui s'agitent depuis quelques mois. Il leur a été même suggéré de se conformer à la loi, mais peine perdue. On peut remercier les autorités de n'avoir pas eu la main lourde. Car en principe, le non-respect des obligations par l'une des parties aggravé d'actes délictuels entraîne la rupture du contrat. Elles auraient dans leur bon droit de procéder de la sorte. Mais le gouvernement a décidé d'être clément vis-à-vis des enseignants fautifs. Ainsi, les 137 enseignants, objet de la mesure ministérielle demeurent des agents de l'État. Il serait donc erroné de parler d'exclusion comme on l'entend ici et là.
De plus, il est à souligner que de nouvelles règles régissent le droit de grève au Togo depuis quelques temps déjà dans le pays. C'est ainsi que les grèves sauvages ne sont plus tolérées. " Désormais, avant d'aller en grève, il faut obligatoirement entrer en discussion avec l'employeur. C'est en cas d'échec que la phase de préavis est entamée avec un processus bien encadré pour maintenir le fil du dialogue entre les partenaires sociaux ", fait-on savoir au ministère de la fonction publique.
Comme l'a indiqué le ministre Gilbert Bawara, la porte du dialogue n'est pas fermée pour des personnes ou organisation syndicale qui veut bien se conformer aux lois de la république. Les autres syndicats peuvent témoigner de la disponibilité du gouvernement à écouter les revendications des partenaires sociaux. Les exemples abondent et témoignent de la volonté du gouvernement de satisfaire, dans les limites de ses moyens, la communauté éducative du Togo. L'amélioration des conditions salariales des enseignants depuis une dizaine d'année est connue de tous les Togolais. Même s'ils aspirent à une vie meilleure, ils peuvent reconnaitre que le gouvernement en fait beaucoup pour le secteur. De plus, ils ne sont pas les seuls. Il faut construire des salles de classes, des tables-bancs pour les élèves, les cantines scolaires, school-assur et la gratuité des frais scolaires font partie du package qu'offre le gouvernement. Ce dernier ne dit pas que tout est rose dans le secteur. Non. Mais il ne saurait tolérer des actions qui nuiraient au bond qualitatif effectué depuis quelques années. tant vaut l'école, tant vaut la nation. Les autorités veillent pour la maxime ne soit pas démentie au Togo....

ECONOMIE : Les défis de financement de l'économie togolaise

Le Conseil national de Crédit (CNC) a tenu sa première réunion de l'année la semaine dernière à Lomé. Si le ministre de l'économie et des finances, Sani Yaya, s'est félicité des résultats positifs, en matière de financement de l'économie et de la situation du secteur financier, il a relevé que les besoins de financement non couverts demeurent toujours élevés, surtout pendant cette phase de consolidation de la reprise économique.



Sani Yaya, ministre de l'Economie et des finances

Par Koudjoukabalo

Pour Sani Yaya, il y a cinq principaux défis à relever, en vue d'accroître davantage le volume de financement : Le premier défi est relatif à la baisse du coût du crédit. Le taux d'intérêt moyen débiteur des banques est ressorti à 7,6% en 2021, après 7,7% en 2020. Ce taux reste toujours élevé par rapport à la moyenne sous-régionale qui est de 7,2%. Le ministre a indiqué que les conclusions de l'étude sur la détermination des conditions optimales de rémunération des ressources des banques, sur le marché bancaire togolais, serviront à relever ce défi. Il dit avoir été informé que les opérateurs économiques se plaignent souvent des coûts élevés des garanties, notamment la formalisation des hypothèques et la célérité dans l'immatriculation des immeubles et pris bonne note de ces préoccupations. " L'Office Togolais des Recettes y travaillera et nous prendrons, au moment opportun, les mesures nécessaires y relatives ", a dit le ministre de l'économie et des finances.

Le deuxième défi porte sur la réduction des divers frais et commissions. Lorsqu'on analyse la décomposition des opérations des banques avec la clientèle, on s'aperçoit que plus du tiers des revenus des emplois clientèles proviennent des commissions. Les commissions ont représenté 38% en 2021, après 37% en 2020.

Le ministre a demandé au Président de l'APBEF d'exhorter les Directeurs Généraux des banques à œuvrer pour réduire davantage ces divers frais et commissions.

Le troisième défi est l'accroissement du financement des secteurs de l'agriculture et de l'habitat. Les données disponibles indiquent que les nouvelles mises en place de crédits bancaires, accordés aux secteurs de l'agriculture et de l'habitat, ne représentent que 2% et 7%, respectivement, des concours globaux accordés par les banques en 2021.

Pour apporter une réponse à cette problématique, le ministère de l'économie et des finances va organiser, dans les mois à venir, un atelier national pour échanger sur les facteurs de blocage des financements au profit de ces secteurs.

Le quatrième défi porte sur la mobilisation plus accrue de ressources par les Petites et Moyennes Entreprises à travers le Dispositif PME. En 2021, le montant total des crédits, accordés par l'ensemble des banques, à travers le Dispositif PME, est ressorti à 16 milliards, soit 2% des nouveaux concours bancaires, contre 43 milliards (7%) en 2020 et 36 milliards (5%) en 2019. Il est souhaitable que des concertations, entre les différentes parties prenantes, s'intensifient, en vue de lever les contraintes liées à la mise en œuvre efficace de ce Dispositif.

Enfin, le cinquième défi concerne la maîtrise du risque de crédit bancaire. En effet, avec le niveau de 12% à fin décembre 2021, le taux brut de dégradation du portefeuille de crédit des banques est demeuré relativement élevé, comparativement à la moyenne sous-régionale qui est ressortie à 11% sur la même période. " Je voudrais, à cet égard, inviter, de nouveau, les établissements concernés à renforcer l'application stricte de leurs politiques et procédures de gestion du risque de crédit ", a dit ***Sani Yaya.***

DEVELOPPEMENT / TICAD8 :

L'appel " pressant " de Sandra Johnson pour l'annulation de la dette et la réallocation des DST

Le Togo se prépare pour sa participation à la Conférence internationale de Tokyo sur le Développement de l'Afrique (TICAD 8), prévue en août 2022 en Tunisie. En prélude à ce sommet de haut niveau, le pays a activement participé les 26 et 27 mars 2022 à la réunion ministérielle de cette organisation, à travers Sandra Johnson, Ministre, Secrétaire Générale de la Présidence de la République.



Mme Sandra Ablamba Johnson, Ministre-SG de la Présidence de la République

Cette rencontre internationale préparatoire de la TICAD8 a connu la participation du Japon, des pays africains et des partenaires au développement, notamment le secteur privé, le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), la Banque mondiale, le Bureau du Conseiller spécial des Nations unies pour l'Afrique et la Commission de l'Union africaine.

Co-présidée par le ministre japonais des Affaires étrangères, Hayashi Yoshimasa et la ministre sénégalaise des Affaires étrangères et des Sénégalais de l'extérieur, Aïssata Tall Sall, cette rencontre de deux jours visait à discuter des défis de développement de l'Afrique dans le contexte de la crise sanitaire.

Au cœur des échanges, deux thèmes, à savoir " Atteindre une croissance durable et inclusive avec une réduction des inégalités économiques " et " Parvenir à une société durable et résiliente fondée sur la sécurité humaine/Construire une paix et une stabilité durables, en soutenant les propres efforts de l'Afrique ".

Représentant le Togo à la réunion ministérielle du TICAD8, les 26 et 27 mars derniers, Sandra Johnson, Ministre, Secrétaire Générale de la Présidence de la République, a fait une intervention axée sur la croissance durable, les effets des crises sécuritaires et sanitaires sur les flux de financement, la dette intérieure et la mobilisation des ressources en Afrique.

La Ministre, Secrétaire Générale de la Présidence de la République Togolaise, a mis un accent particulier sur la problématique préoccupante de l'attente d'une croissance durable et inclusive dans le monde et la réduction des inégalités, surtout sur le continent africain. A cet égard, elle a rappelé les diverses initiatives prises par les Etats en vue de relever les défis dans les secteurs du commerce intra-africain, agro-industriel, énergétique, de la paix et la sécurité.

En outre, Mme Johnson a évoqué les crises sécuritaires et sanitaires qui ont entrainé une augmentation de la dette et réduit de manière drastique, les flux de financement vers les pays africains, alors que ceux-ci en ont crucialement besoin pour réagir efficacement et financer leurs investissements. A ce sujet, elle a plaidé pour l'annulation de la dette intérieure et la mobilisation des partenaires au développement, en vue de relancer l'économie africaine post-Covid-19.

" Je voudrais lancer un appel pressant à l'ensemble de nos partenaires, en vue de renforcer, au-delà d'une éventuelle suspension de la dette, toute initiative visant l'annulation de la dette de nos États.

En outre, une attention particulière devrait être également accordée à la problématique de la dette intérieure, avec la possibilité d'apporter un soutien à sa convertibilité en une dette soutenable et à plus longue maturité. C'est aussi le lieu de solliciter, une fois encore, la mobilisation des partenaires à travers la réallocation des Droits de Tirages Spéciaux (DST) pour soutenir la relance des économies africaines ", a plaidé Sandra Johnson.

Enfin, après avoir à l'occasion, mis en relief l'importance du secteur privé dans la mobilisation des ressources et souligné la priorité qu'accorde le Togo à l'amélioration du climat des affaires, la Ministre, SG de la Présidence de la République, a partagé avec ses pairs du Japon, du continent et les représentants des partenaires présents, les récents efforts consentis par le Togo pour l'amélioration continue de l'environnement des affaires.

En rappel, le Togo a réalisé de bonnes performances ces derniers mois, comme le confirme le rapport 2021 du Baromètre du Conseil des investisseurs français en Afrique (CIAN), dans lequel le pays occupe le premier rang dans la sous-région ouest africaine et le troisième sur le continent.

La Conférence internationale de Tokyo sur le Développement de l'Afrique (TICAD) est un cadre d'échanges et de dialogues politiques entre les dirigeants africains et japonais et leurs partenaires. Il se tient tous les trois ans depuis 1993.

Par ailleurs, la dernière édition, qui s'est déroulée en août 2019 à Yokohama au Japon, a été marquée par l'adoption d'un Plan d'action décliné en trois piliers, à savoir l'accélération de la transformation économique et l'amélioration de l'environnement des affaires par l'innovation et à la préparation du secteur privé, la consolidation d'une société durable et résiliente et le renforcement de la paix et de la stabilité.

Source : Atlanticinfo.com

SANTE : 200 structures de soins de santé primaires construites en 2021

Depuis quelques années, le gouvernement togolais a fait le pari d'apporter de meilleures conditions de vie aux Togolais. Elles passent, tout d'abord, par une meilleure santé des femmes, des hommes et enfants du pays.



Un centre de santé

Le chef de l'Etat en a fait la promesse lors de la campagne de la présidentielle de 2022. Les populations lui ont fait confiance. Pour ce faire, le budget du ministère dédié est en constante progression, chaque année. Cette année 2022, il avoisine plus de 80 milliards de Fcfa.

En 2021, au programme des réalisations prévues au budget, 200 structures de soins de santé primaires construites, 300 autres structures de soins de santé primaires réhabilitées et 500 centres de soins de santé primaires équipés, avec le renforcement du plateau technique. Aussi, plus de 1 000 agents de santé et du personnel d'appui ont-ils été recrutés pour renforcer l'effectif du personnel soignant.

Il faut rappeler qu'en octobre 2021, les députés ont adopté le projet de loi instituant l'Assurance maladie universelle (Amu), ce qui garantit à tous l'accès à des soins de santé de qualité, à travers un mécanisme de mutualisation des risques et de la solidarité.

Le même mois, les autorités ont officialisé le projet de Services de santé essentiels de qualité pour la couverture sanitaire universelle (SSEQCU) pour un coût global de 40,5 milliards de francs CFA. Il permettra d'offrir des services essentiels de santé et de nutrition aux populations. En réalité, plus de 04 millions de Togolais vulnérables sont pris en compte par le régime d'assurance maladie.

Quelques mois plus tard, l'offre de prestations a davantage été abordable pour les populations démunies. "Wezou", programme national d'accompagnement de la femme enceinte et du nouveau-né, a été lancé pour baisser les taux de mortalité maternelle et néonatale. Préalablement, une initiative de prise en charge gratuite de la femme enceinte était en vigueur. Elle a permis de délivrer 04 types de prestations : la planification familiale, la consultation prénatale, l'accouchement et la césarienne.

Dotée d'une dizaine de milliards de francs CFA en 2021, elle a complété la mesure de subvention à près de 90% de la césarienne, dont le coût était estimé à 80 000 francs CFA en ***2011.***

EMPLOI JEUNESSE :

" Jeudi j'ose" en appui.

Avec le Crédit jeune entrepreneur, "Jeudi j'ose" est l'un des mécanismes d'appui aux jeunes mis en place par le gouvernement. C'est un cadre d'échanges créé en 2015 qui facilite la formation des jeunes porteurs d'idées d'entreprise.



Selon les autorités, le mécanisme a amélioré la situation professionnelle de 4 000 jeunes sur le territoire, de 2015 à 2018. Deux ans auparavant, le Crédit jeune a vu le jour. L'idée est d'accompagner les jeunes de la tranche de 18 à 35 ans dans l'établissement et le démarrage de leurs projets d'entreprise.

Pour le financer, un prêt leur est accordé à hauteur de 95% le coût total du projet avec un plafond limité à 2 500 000 francs CFA.

Autre projet à l'endroit des jeunes, surtout les primo demandeurs d'emploi, le gouvernement a mis en place le programme d'Appui à l'insertion et au développement de l'embauche (Aide), mis en œuvre depuis 2011 par l'Agence nationale pour la promotion de l'emploi (ANPE).

A travers une période de stage de 06 mois renouvelable une fois, il permet aux primo-demandeurs d'emploi d'acquérir des compétences additionnelles auprès des entreprises privées. " "Aide", offre l'opportunité de bénéficier d'un stage rémunéré, d'acquérir de l'expérience pour postuler plus tard à un emploi dans l'organe d'accueil ou dans d'autres structures grâce aux notions acquises au fil du temps ", fait-on savoir au gouvernement. Les chiffres parlent d'eux-mêmes.

Plus de 7 600 demandes de stage et 2 279 offres de stage ont été enregistrées par l'agence coordinatrice.

Deux années plus tôt, près de 4 410 primo-demandeurs d'emploi avaient été mobilisés. Parmi eux, 394 jeunes citoyens ont été embauchés par la suite. " Des données agrégées par les pouvoirs publics renseignent que 10 853 stagiaires ont été placés en entreprises, avec plus de 5,4 milliards de francs CFA d'allocations de stage payées de 2011 à 2020 "***, indique-t-on.***

SECURITE ALIMENTAIRE :

L'ANSAT au secours des paysans

Suite de la page 3

des prix.

A la fin du mois, 874 tonnes de maïs et 13 tonnes de sorgho ont été vendues. Le sac de 50 kg de maïs est vendu à 9 500 francs CFA, soit 475 francs le bol de 2,5 kg, contre 750 et 800 francs sur les marchés locaux. Et le sac de sorgho est commercialisé à 10 500 francs CFA soit 525 francs le bol. Une bouffée d'oxygène pour les ménages togolais qui n'en pouvaient plus de la flambée des prix de ces céréales de consommation de masse.

Il en a été de même en mars 2020. Pour couvrir les besoins en pleine crise, des produits céréaliers conservés par l'agence ont été mis à disposition des populations. " De 400 francs CFA, le bol de maïs était passé à 700, voire 800 francs dans les marchés locaux. Rapidement, plus de 13 000 tonnes de stocks ont été mobilisées et injectées par l'Ansat dans des points de vente dans tout le pays ", indique-t-on à l'ANSAT.

Il faut souligner que l'objectif assigné à l'Ansat est d'évaluer et constituer des stocks de sécurité nécessaires chaque année ; travailler avec les paysans et tous les circuits de commercialisation, de manière à engager les produits togolais sur les marchés extérieurs, tout en préservant la sécurité alimentaire ; assurer de l'équilibre des prix des produits et mettre à la disposition des populations des denrées en toute période.

Les interventions de l'agence ont été plusieurs fois décisives, parce qu'elles stabilisent les prix des produits sur les marchés. Plus important, des milliers de personnes sont approvisionnées et nourries grâce aux stocks de produits céréaliers.

En dehors des apports de l'Ansat, d'autres mesures salvatrices sont mises en œuvre selon les besoins ressentis ici ***et là.***

ZOZO

NOUVEL APPUI DE LA BANQUE MONDIALE, EN FAVEUR DE LA COHÉSION SOCIALE



Après l'approbation d'un premier financement de 100 millions $ (environ 60 milliards FCFA) destiné à soutenir la croissance inclusive, le Togo va bénéficier d'un autre appui de la Banque mondiale.

Le conseil des administrateurs de l'institution financière a approuvé le décaissement d'un montant de 450 millions $ (près de 270 milliards) au profit du pays et trois autres voisins du Golfe de Guinée : Bénin, Côte d'Ivoire et Ghana. Cette nouvelle enveloppe, qui sera également octroyée via l'association internationale de développement (IDA), permettra de financer un projet de renforcement de la cohésion sociale dans la sous-région.

Concrètement, le projet, programmé sur 5 ans, mettra l'accent sur le renforcement des institutions locales et ciblera spécifiquement des groupes de populations vulnérables vivant dans les zones frontalières menacées par les conflits et les risques climatiques. L'objectif, explique la Banque, est de relever plusieurs défis, parmi lesquels la pauvreté, l'exclusion ou encore la faiblesse de la gouvernance.

Au total, près de 4 600 communautés réparties dans les différents pays bénéficieront du projet.

Source : @Republiquetogolaise.com

AU TOGO, LES BANQUES EXHORTÉES À BAISSER LE COÛT DU CRÉDIT ET LES COMMISSIONS



En 2021, le taux d'intérêt moyen débiteur des banques togolaises s'est établi à 7,6%, au-dessus de la moyenne sous-régionale pratiquée (7,2%). A la faveur de la dernière réunion du Conseil national du crédit (CNC), le ministre de l'Economie et des Finances, a invité ces dernières à revoir le coût du crédit, afin d'aider davantage l'économie.

Selon Sani Yaya, la baisse du coût du crédit est le premier défi à relever pour augmenter le volume de financement. D'autres plaintes formulées par les opérateurs économiques concernent également "les coûts élevés des garanties, notamment la formalisation des hypothèques". Une "étude sur la détermination des conditions optimales de rémunération des ressources des banques sur le marché bancaire togolais" a été commanditée et les résultats, déjà disponibles, pourraient servir à relever ce défi, a espéré l'officiel.

Autre goulot d'étranglement relevé par le ministre, celui des divers frais et commissions perçus par les établissements bancaires. Selon les dernières données provenant de la décomposition des opérations des banques avec la clientèle, "plus du tiers des revenus des emplois clientèles proviennent des commissions", a relevé Sani Yaya. Ainsi en 2020 et 2021, ces dernières ont respectivement représenté 37 et 38%. Les Directeurs Généraux des banques sont appelés "à œuvrer pour réduire davantage ces divers frais et commissions", a-t-il exhorté.

Source : @Republiquetogolaise.com

LE MÉDIUM
N° 0495 DU 05 AU 11 AVRIL 2022




CHALLENGE TRIPLE 7
POUR NOS
7 ANS
RECOMMANDE
7 CLIENTS
ET GAGNE
UN SUPER
LOT AU MULTIPLE
DE 7
La Banque Autrement
https://togo.coris.bank
CORIS
BANK
INTERNATIONAL

annonce

LA DIRECTION GÉNÉRALE DE
BANK OF AFRICA – TOGO
VOUS SOUHAITE UN BON

RAMADAN

BANK OF AFRICA
BMCE GROUP

TRADExpress
Virement instantané

Accélérez et facilitez
vos échanges
commerciaux avec
des virements
immédiats
(intra BOA UEMOA).

BANK OF AFRICA
BMCE GROUP

www.boatogo.com